

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

La Poste Question écrite n° 8381

### Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les conséquences d'un possible accord commercial entre La Poste et le groupe Assurances générales de France (AGF). Un projet d'accord commercial entre La Poste et les AGF est actuellement en cours de discussion. Il porte sur la possibilité offerte au 17 000 guichets de La Poste de distribuer des produits d'assurance dommages conçus par les AGF. De nombreux agents généraux d'assurance se sont émus d'une telle possibilité. En effet, si cet accord ne devait pas affaiblir les résultats des sociétés d'assurance, et singulièrement ceux du groupe AGF, il aurait inévitablement des conséquences sur l'activité des agents généraux, et indirectement sur leur nombre. Cette profession ayant déjà dû subir l'arrivée en force des entreprises du secteur bancaire, il ne semble pas opportun de l'affaiblir davantage aujourd'hui, avec des risques certains pour l'emploi. Aussi, il lui demande ce qu'il entend entreprendre pour éviter les conséquences néfastes qu'entraînerait l'officialisation de l'accord entre La Poste et le groupe AFG.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement a été amené à examiner une demande de La Poste tendant à élargir son offre à l'assurance-dommage. Après réflexion, l'extension d'activité souhaitée n'a pas été jugée opportune dans les circonstances actuelles pour des raisons tenant notamment à la situation économique du secteur. Dans le domaine des assurances de personnes, la définition pour les prochaines années des orientations de La Poste, acteur important du marché à l'assurance-vie, entre dans le cadre des réflexions actuellement menées à l'occasion de la négociation du prochain contrat d'objectifs et de progrès de l'établissement. Le Parlement sera bien entendu informé des résultats de ces discussions.

#### Données clés

Auteur: M. Didier Quentin

Circonscription : Charente-Maritime (5e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 8381

Rubrique: Postes

Ministère interrogé : industrie Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 29 décembre 1997, page 4856 **Réponse publiée le :** 23 février 1998, page 1073